

Les parties ci-dessous

par Fax à:

+49 (0) 721 / 961 409 90

ou par e-mail à:

shop@raceresult.com

race result AG

Joseph-von-Fraunhofer-Straße 11
D-76327 Pfinztal

et

numéro de client: _____

À signer par le titulaire du compte

(le propriétaire)

(le locataire)

s'engagent dans le présent contrat sur la location de l'équipement fourni par race result AG:

§1 Bien loué et durée de location

- a) Le locataire loue un ou plusieurs équipements à race result AG pour la durée définie lors de la commande. La liste des équipements disponibles est accessible dans la rubrique « Matériel en location » de la boutique en ligne sur www.raceresult.com
- b) Le locataire vérifie que l'équipement soit complet et fonctionne correctement avant utilisation, et rapporte immédiatement tout défaut éventuel.
- c) Le locataire reçoit l'équipement au plus tard la veille du premier jour de la période de location. Il renvoie l'équipement à ses frais, immédiatement après expiration de la période de location.
- d) Le locataire s'assure que l'équipement revienne à race result AG dans les 5 jours suivant la fin de la période de location. Si cela n'est pas le cas, la période de location est prolongée d'une semaine, facturée au double du tarif en vigueur.

§2 Tarifs de location

- a) Les tarifs de location pour chaque type d'équipement sont publiés sur www.raceresult.com.
- b) Le propriétaire se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment pour les locations futures.

§3 Réservation et annulation

- a) Une réservation est possible à tout moment, si l'équipement est disponible.
- b) Le montant de la location est à régler lors de la réservation, selon les termes de la facture. Il n'est pas possible de reporter le paiement d'une quelconque façon.

- c) L'annulation de la réservation implique les frais suivants :
- | | |
|---|-----------------|
| Jusqu'à 3 mois avant le début de la période de location : | 50% du montant |
| Jusqu'à 14 jours avant le début de la période de location : | 80% du montant |
| Après 14 jours avant le début de la période de location : | 100% du montant |

§4 Transpondeurs

- a) Le locataire s'engage à n'utiliser l'équipement qu'avec des transpondeurs fabriqués par race result AG. Ces conditions s'appliquent également si le locataire met l'équipement à disposition d'un tiers.
- b) En cas de manquement à ces conditions, le propriétaire se réserve le droit de rompre le contrat de location immédiatement. Une pénalité de 10,000 EUR s'applique.
- c) Le locataire peut louer des transpondeurs réutilisables auprès de result AG.
- d) Tout transpondeur de location (ex : transpondeurs actifs) non rendu dans les 14 jours suivant la fin de la période de location est facturé au tarif en vigueur publié sur raceresult.com, payable sous 14 jours net.
- e) Tout transpondeur de location endommagé ou modifié (ex : autocollants, inscriptions) est facturé au tarif en vigueur publié sur raceresult.com, payable sous 14 jours net.
- f) Les transpondeurs de location rendus sales (ex : poussière, boue, résidus de colle) sont nettoyés par race result AG. Des frais de nettoyage de 0.50 EUR par transpondeur s'appliquent.
- g) Le propriétaire ne fournit pas de table de correspondance pour l'utilisation des transpondeurs de location. Il est de la responsabilité du locataire de vérifier que tous les transpondeurs fonctionnent, et de créer sa table de correspondance.
- h) Le locataire renvoie les transpondeurs sur les plateaux sur lequel ils ont été livrés.

§5 Dommages et pertes

- a) Le locataire est responsable de tout dommage résultant d'une utilisation impropre de l'équipement, et en assume les coûts éventuels.
- b) En cas de perte ou de vol de l'équipement, le locataire s'acquitte du prix d'achat de l'équipement en vigueur sur raceresult.com.
- c) L'équipement est sous la responsabilité du locataire de sa réception au retour dans les locaux du propriétaire.

§6 Utilisation correcte

Le locataire s’engage à prendre soin de l’équipement comme de son propre matériel. Il s’engage en outre à ne pas modifier, ouvrir, démonter, ou copier l’équipement, à n’en retirer aucune pièce, et à effacer toute trace ou résidus (ex : résidus d’autocollants, boue) avant de renvoyer l’équipement. En cas de manquement, les frais de réparation et / ou de nettoyage seront facturés au locataire, pour les transpondeurs les clauses §4 et §5 s’appliquent.

Les cartes SIM éventuellement fournies avec l’équipement de race result AG sont exclusivement destinées à être utilisées avec l’équipement, et seulement pour le chronométrage ou le tracking. Toute utilisation tierce est facturée selon les tarifs suivants: 1,59 EUR par minute d’appel, 2,99 EUR par SMS, et 0,15 EUR par kilobyte de données.

§7 Responsabilité

Le locataire a testé l’équipement et en comprend le fonctionnement. Le propriétaire n’est en aucun cas responsable si l’équipement ne remplit pas sa fonction. Cette exclusion de responsabilité s’applique également aux dommages, manques à gagner et pertes de données.

§8 Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente publiées sur www.raceresult.com s’appliquent.

§9 Lieu de juridiction

Le lieu de juridiction est Karlsruhe, Allemagne.

§10 Clause de sauvegarde

Si une disposition de ce contrat s’avère ou deviant caduque, les autres dispositions restent valide. Une autre disposition s’applique, remplissant le même objectif.

Pfinztal,

Sönke Petersen

PDG race result AG

_____ / _____
Lieu, date

votre signature